

## **Réunion du CA le 18 Mars 2024**

à la maison des associations, en présence directe.

**Membres présents:** Christian Bossu, Annette Poirier, Gilles Tessier Françoise Scheiwiller, JP et Dominique Gallois, Michel Bourge, Cathy Drouet, Evelyne Fourcade, Michel Allinant, Patricia Colas et Louis Carmona.

**Membres absents et excusés:** Monique Metayer et Patrick Lordblanches.

Début de la séance: 17h05

### **Ordre du jour de la séance :**

1. Tarif des licences 2024-2025
2. Immatriculation tourisme et séjours
3. Bilan salle maison des associations
4. Approbation des modifications du règlement intérieur
5. Point sur les adhésions
6. Planning rando à compléter
7. Point sur les formations
8. Article gazette
9. Tour de table des différentes commissions (attentes, CR, etc ...)
10. Questions divers
11. Date de la prochaine réunion du CA

### **1 ) Tarif des licences 2024-2025**

Suite à la réunion des présidents d'association le 26 février 2024 , il a été décidé et voté à l'unanimité une augmentation des licences IRA et FRA de 1,6€ .

Le CA vote à l'unanimité le nouveau tarif des licences pour la session 2024/2025 qui sera de 51€ pour un individuel et 102€ pour un couple. Pour les membres venant d'une autre association ,le tarif ne change pas ( 25€).

Le tarif sera de 41€ pour les inscriptions à partir d'avril 2025 .

### **2.) Immatriculation tourisme et séjours**

A partir de cette année , la prise en charge des séjour proposés par l'association sera assurée par le comité départementale de la ffr.

Nous étions 3 membres du bureau à suivre le stage pour être correspondant tourisme

A partir de ce stage , nous acquerrons l'immatriculation tourisme de la fédération Française de randonnée.

L'association émet les contrats individuels faisant référence à l'Immatriculation et fournit une notice d'information, communique les consignes générales du séjour et une proposition d'assurance facultative (annulation/interruption complémentaire à la licence IRA), encaisse les acomptes et soldes. L'association est la seule interlocutrice des prestataires et des participants.

Le séjour est déclaré au Comité de randonnée de la Sarthe et couvert au titre de sa RCP en tant qu'organisateur de séjours.

La notice d'information remise à chaque participant, lors de l'inscription à un séjour organisé par ADN , définit les conditions financières d'annulation qui sont applicables de plein droit.

Les sommes dues au titre de l'annulation peuvent être éventuellement réduites si un remplacement est possible, si des négociations menées avec les prestataires fournisseurs le permettent, ou d'une manière générale pour tout autre motif qui limiterait le préjudice subit par ADN.

Dans tout les cas, toute somme engagée par l'association et non récupérable, notamment: prime d'assurance annulation, contributions à l'Extension Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de Randonnée, sera conservée par ADN.

Il est demandé une pré-inscription auprès du responsable des séjours de l'association ADN. La liste ainsi établie permet d'officialiser le séjour si le nombre de participants minimum est atteint. La liste se fait en fonction de la date d'inscription .Si le nombre minimum de participants est atteint , les suivants seront alors placés en liste d'attente.

### **3. Bilan salle maison des associations**

Le 5 Mars dernier , Cathy, Jean Pierre et Louis ont rencontré les responsables des salles du Mans Métropole à la maison des associations du Mans.

Nous avons défini ensemble nos souhaits pour la prochaine saison 2024/2025 ainsi nous avons demandé un espace ouvert pour nos réunions de CA afin de ne plus payer de location( 140€) . Cet espace ouvert est situé dans un bâtiment qui ne possède que très peu de place de parking . Nous avons également demandé de plus grandes salles avec parking pour les réunions AG et séjours . Évidement la réservation de ces différentes salles nécessitera une certaine réactivité et organisation .

#### **4. Approbation des modifications du règlement intérieur**

Les modifications du règlement intérieur ont été adoptées après vote , 11 pour et 1 contre.

#### **5. Point sur les adhésions**

L'association compte deux nouveaux adhérents , nous sommes 96 avec 20 nouveaux ce qui est un record !!!!

#### **6. Planning rando à compléter**

A ce jour , le planning se complète, une nouvelle randonnée vient d'être enregistrée, le 28 avril 2024 avec Chantal Liège

Nous rappelons le pique-nique le 9 juin.

Le 29 juin fête du sport , Jean Pierre rappelle que la réservation a été faite auprès de la ville pour un stand et une flamme

Le 15 septembre : randonnée découverte

Le 22 septembre journée du patrimoine ( une proposition pour la Flèche avec le Prytanée

propositions de séjours pour 2025 du 21 au 24 mai Erquy ( CAP FRANCE ROZ ARMOR)

du 28 juin au 5 juillet Lamoura Jura

#### **7. Point sur les formations**

Christian Bossu annonce les différentes formations prévues pour les mois à venir :

18 mai PSC1 2 candidats

7 juin PSC1 recyclage pour Louis

Stage Marche Nordique 13 avril ( Christian Bossu, Michel Allinant et Michel Colas)

Découverte et perfectionnement Marche Nordique 11 octobre ( Dominique Gallois, Michel Allinant et Michel Colas)

Katell Lachiver demande un stage perfectionnement rando en 2025

#### **8. Article gazette**

Un appel a été fait auprès des membres de association pour réaliser un article pour la gazette de la ffr. Évelyne se chargera de le transmettre. Les photos doivent être prises dans les photos ADN.

## **9. Tour de table des différentes commissions (attentes, CR, etc ...)**

Dominique nous suggère l'achat d'un portable pour le CA afin de compléter l'équipement nécessaire pour la présentation des séjours, pour l'AG et éventuellement pour les comptes rendus du CA . La proposition est adoptée à l'unanimité par le CA et Gilles se propose pour l'achat d'un portable Lenovo présentant toutes les caractéristiques nécessaires pour l'association , pour une somme d'environ 700€.

## **10. Questions divers**

A partir du mois de juin , Michel Bourge proposera la séance de marche nordique le Lundi Matin vers 9h30.

Ne pas oublier le pique nique pour la marche nordique le 3 juin avec une randonnée l'après midi, le lieu reste à définir.

## **11. Date de la prochaine réunion du CA**

La prochaine réunion du CA aura lieu le 10 juin à 17h15 à la maison des associations.

LOUIS ( secrétaire ADN)